



Codes de Conduite Professionnelle de GUINEE BTP

+224 620 45 14 85 , contact@guibtp.com , www.guibtp.com

Codes de Conduite Professionnelle de GUINEE BTP SAS

Chez GUINEE BTP SAS, nous croyons fermement qu'une culture d'éthique professionnelle constitue la pierre angulaire de notre réussite collective et de notre impact positif sur les parties prenantes et la société. Nos codes de conduite professionnelle fournissent des lignes directrices claires pour orienter le comportement de chacun, promouvoir le respect et garantir un environnement de travail inclusif et équitable.

1. Promouvoir une Culture d'Éthique Professionnelle

Nous nous engageons à bâtir une culture où l'éthique guide toutes les actions et décisions. À ce titre, nos collaborateurs :

- **Agissent avec intégrité** : Respectent les plus hauts standards d'honnêteté et de transparence dans leurs interactions professionnelles.
- **Placeraient l'intérêt collectif au-dessus du personnel** : Privilégient les objectifs collectifs et agissent dans le respect des intérêts de l'entreprise et de ses parties prenantes.
- **Pratiquent l'exemplarité** : Servent de modèles en adoptant un comportement irréprochable qui inspire confiance et professionnalisme.

2. Normes Comportementales Claires

Pour assurer que chaque collaborateur connaît et respecte les attentes de GUINEE BTP SAS, les normes suivantes s'appliquent :

- **Respect des lois et des politiques internes** : Respect total des lois locales, nationales et internationales, mais également des politiques et procédures internes de l'entreprise.
- **Confidentialité et discrétion** : Protection des données sensibles et respect des obligations de confidentialité envers l'entreprise, ses clients et partenaires.
- **Professionalisme en toutes circonstances** : Engagement à adopter une attitude respectueuse, courtoise et professionnelle lors de toutes les interactions internes et externes.
- **Gestion des conflits d'intérêts** : Déclaration proactive et évitement de toute situation pouvant compromettre l'objectivité d'un collaborateur.

3. Respect de la Diversité

GUINEE BTP SAS est un espace où chaque individu est valorisé pour ce qu'il est et ce qu'il peut apporter à l'entreprise. Nous nous efforçons de :

- **Valoriser les différences** : Reconnaître et respecter toutes les formes de diversité, y compris celles liées à l'origine ethnique, au genre, à l'âge, aux croyances religieuses ou à tout autre aspect de l'identité personnelle.
- **Créer des opportunités équitables** : Offrir à tous des opportunités égales de se développer et de prospérer dans leur carrière.
- **Favoriser un dialogue ouvert** : Encourager la communication et les échanges dans un esprit d'inclusion et de coopération.

4. Prévention du Harcèlement

Le harcèlement de toute nature est strictement interdit au sein de GUINEE BTP SAS. Nous mettons en place une tolérance zéro pour :

- **Le harcèlement moral ou sexuel** : Toute forme de comportement intimidant, offensant, ou non sollicité à l'encontre d'autrui.
- **Les blagues ou commentaires déplacés** : Langage ou gestes susceptibles de créer un environnement inconfortable ou hostile pour une autre personne.
- **Signaler les comportements** : Tous les collaborateurs sont encouragés à signaler toute situation suspecte ou problématique via les canaux appropriés, en toute confidentialité.

5. Prévention du Favoritisme

Nous nous engageons à promouvoir l'équité et l'égalité de traitement pour tous nos collaborateurs.

- **Évaluation objective** : Les promotions, augmentations et attributions de missions se basent sur des critères objectifs tels que les performances et l'apport au collectif.
- **Neutralité dans les relations** : Chaque collaborateur doit éviter tout comportement pouvant être perçu comme du favoritisme pour des raisons personnelles.
- **Engagement collectif** : Création d'un climat où les décisions sont claires, justifiées et facilement compréhensibles par tous.

6. Principes Fondamentaux : Intégrité, Respect et Responsabilité

- **Intégrité** : Chaque collaborateur doit agir de manière juste, honnête et transparente en toutes situations.
- **Respect mutuel** : Tout employé, client ou partenaire doit être traité avec dignité et respect, sans distinction ni discrimination.
- **Responsabilité individuelle** : Chaque individu est responsable de son comportement et des impacts de ses actions sur autrui et sur l'entreprise.

7. Formation et Sensibilisation

GUINEE BTP SAS s'engage à éduquer ses employés sur les exigences de ces codes de conduite via :

- **Formations régulières** : Sessions d'apprentissage sur l'éthique professionnelle, la prévention du harcèlement, et la gestion de la diversité.
- **Sensibilisation active** : Diffusion de messages clairs et d'exemples concrets pour intégrer ces principes au quotidien.
- **Conseillers disponibles** : Accès à des responsables formés et disponibles pour répondre aux préoccupations éthiques ou comportementales de manière confidentielle.

8. Application et Sanctions

La non-conformité aux codes de conduite professionnelle entraîne des conséquences. GUINEE BTP SAS veille à :

- **Enquêter rapidement** : Toute plainte ou infraction signalée fait l'objet d'une enquête approfondie et impartiale.
- **Prendre des mesures appropriées** : Des sanctions, adaptées à la gravité de l'infraction, pouvant aller de l'avertissement jusqu'à la rupture du contrat, seront appliquées.
- **Faire preuve de transparence** : Communiquer les décisions concernant les violations de manière respectueuse et conformément à la confidentialité requise.

En adoptant ces Codes de Conduite Professionnelle, GUINEE BTP SAS réaffirme son engagement à bâtir une culture fondée sur le respect, l'intégrité et l'équité, offrant ainsi à tous un lieu de travail harmonieux et performant.

Le Directeur Général :

